

432hz
eurl
au capital de [8000] euros
dont le siège social est situé au [123 chemin des
lvrognes 34200SETE]
Immatriculé sous le numéro [887721496 RCS] au RCS
de [MONTPELLIER]

DÉCISION DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

Changement de gérant, transfert de siège et modification de l'objet social et des statuts de 432HZ

Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 €
Siège social : 123 chemin des lvrognes, 34200 SETE
Immatriculée au RCS de MONTPELLIER sous le numéro 887 721 496

L'an deux mille vingt-cinq, le 15 décembre 2025,

Monsieur Jean VAN DEN BONGAARD, né le 21 janvier 1961 à Oran (Algérie), demeurant 123 chemin des lvrognes, 34200 SETE,

associé unique de la société 432HZ,

prend les décisions suivantes, conformément aux statuts.

Article 1 – Cessation des fonctions de gérant

L'associé unique décide de mettre fin aux fonctions de gérant de :

Monsieur Jean VAN DEN BONGAARD,

à compter du 31 décembre 2025.

Article 2 – Nomination du nouveau gérant

L'associé unique décide de nommer en qualité de nouveau gérant de la société :

Monsieur Quentin VAN DEN BONGAARD,

né le 7 décembre 1989 à PARIS (75011),

demeurant 18 rue du Pic du Midi, 64510 MEILLON,

à compter du 1er janvier 2026, pour une durée indéterminée.

Le gérant ainsi nommé dispose des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société, dans la limite de l'objet social et sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi à l'associé unique.

Article 3 – Transfert du siège social

L'associé unique décide de transférer le siège social de la société du :

123 chemin des lvrognes, 34200 SETE

au :

18 rue du Pic du Midi, 64510 MEILLON,

à compter du 1er janvier 2026, et de modifier en conséquence l'article des statuts relatif au siège social.

Article 4 – Modification de l'objet social

L'associé unique décide d'adopter le nouvel objet social suivant :

« La société a pour objet, en France et à l'étranger, la création, la production, l'édition, l'exploitation, la diffusion et la commercialisation de contenus artistiques, pédagogiques, scientifiques, techniques et numériques sur tous supports physiques, digitaux, audiovisuels et multimédias ; la réalisation de prestations dans les domaines de l'image, du son et du numérique, notamment la photographie, la vidéo, le montage, la post-production, l'infographie, le design graphique, le motion design, le design d'interface et d'expérience utilisateur, la production et l'édition musicale et sonore ; la conception, l'organisation, l'animation et la commercialisation de formations, ateliers, stages, conférences, webinaires et supports pédagogiques, en présentiel ou à distance, notamment dans les domaines de l'audiovisuel, de la création artistique, du numérique, de la communication, de la nature, de la biodiversité, de la permaculture et de l'agroécologie ; la création, l'exploitation, l'animation et la monétisation de plateformes et médias en ligne, notamment des sites internet, blogs, chaînes vidéo, podcasts, réseaux sociaux et applications, ainsi que la production de contenus éditoriaux, éducatifs, documentaires, promotionnels ou publicitaires ; la conception, la production, la culture, la sélection, l'entretien et la commercialisation de plantes, semences, substrats, kits de culture et produits liés au jardinage, à la permaculture, à l'agroécologie et à l'aménagement d'espaces naturels ou urbains, ainsi que le conseil et l'accompagnement dans ces domaines ; et, plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement. »

En conséquence, l'article 2 des statuts relatif à l'objet social est désormais rédigé comme ci-dessus.

Les formalités légales seront accomplies au Registre du commerce et des sociétés de MONTPELLIER par tout porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent acte.

Fait à SETE, le 15 Décembre 2025.

L'associé unique,

Monsieur Jean VAN DEN BONGAARD



Certification conforme par le nouveau gérant

Je soussigné, Monsieur Quentin VAN DEN BONGAARD, gérant de la société 432HZ, certifie conforme le présent exemplaire à l'original.



Fait à SETE, le 15 Décembre 2025.